

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 26 janvier 2023 à 10h00
« Effet noria »

Document N°7
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Effet noria – Agirc-Arrco Note méthodologique et résultats

Agirc-Arrco

EFFET NORIA – AGIRC-ARRCO

Note méthodologique et résultats

DT 2022-42
28 juin 2022

Demandeur : COR

Rédacteurs¹ : Fadia El Kadiri - Marion Guillaume

Dans le cadre de sa séance de novembre 2022, le COR a sollicité les acteurs de la retraite afin de travailler sur un effet Noria appliqué aux flux de retraités.

Pour rappel, l'effet Noria est un outil de gestion de ressources humaines permettant de mesurer les taux de variation de la masse salariale en lien avec le remplacement des salariés âgés par les salariés jeunes. Appliqué aux retraites, il permet alors de mesurer les variations des dépenses de retraites entre les retraités sortants du système et ceux entrants dans le système.

L'objet de cette note est donc d'analyser l'évolution des pensions année après année et de déterminer la part expliquée par les revalorisations et celle liée au renouvellement des pensionnés. À quel niveau, ce renouvellement des pensionnés contribue-t-il à un accroissement du niveau des pensions ?

Pour répondre à ces questions, deux approches sont mobilisées : dans un premier temps les évolutions des niveaux de pensions sont étudiées annuellement, puis sont analysées par génération. L'ensemble des données est décliné par genre.

Les données utilisées pour cette note sont des données Agirc-Arrco. Elles répondent à un cahier de charge établi par le COR dans le cadre de leur étude sur l'effet NORIA. La structure et le contenu de cette note tiennent compte des recommandations faites par le COR.

I- Données

Les données utilisées pour cette étude proviennent de l'exploitation des bases de données statistiques de la Direction Technique de l'Agirc-Arrco, avec un historique de 15 ans, depuis l'exercice 2006.

L'Agirc-Arrco dispose ainsi d'une base annuelle et individuelle des allocataires Agirc-Arrco. La mise à disposition de ces bases a évolué en même temps que le système de gestion des prestations Agirc-Arrco.

Pour cette étude, le périmètre est celui des exercices 2009 à 2020, en effet pour les exercices antérieurs à 2009, les données ne sont pas suffisamment exhaustives pour répondre à la problématique posée.

De même, les différentes évolutions du système d'information entraînent des ruptures de séries. Deux ruptures sont notables entre 2011 et 2012 et entre 2016 et 2017.

¹ Merci aux relecteurs

Les données utilisées pour cette étude reposent sur l'ensemble de ces bases statistiques, consolidées avec **tous les allocataires de droits directs** du régime ayant des dates de début de droit jusqu'au 31 décembre 2020. En conséquence, les comptages historiques officiels peuvent varier à la marge.

Par ailleurs, dans le but d'assurer un maximum de cohérence sur l'historique des pensions entre 2009 et 2020, l'ensemble des points Agirc ont été convertis en points Arrco selon la valeur de conversion du régime unifié².

Périmètre : Ensemble des retraités Agirc-Arrco de droits directs présents au 31/12 de l'année N de 2009 à 2020.

II- Méthode

a. Evolution de la pension moyenne par année 2009-2020

Représentation graphique

L'objet de cette partie est de détailler les deux effets jouant sur l'augmentation des pensions moyennes d'année en année :

- La revalorisation des pensions des retraités présents plusieurs années consécutives,
- Le remplacement des retraités décédés (souvent à faibles pensions) par de nouveaux retraités (généralement avec de meilleures pensions).

Une première analyse consiste donc à représenter par des graphiques (cf. Résultats) :

- L'évolution annuelle de la pension moyenne,
- Le taux de turn-over (qui mesure le taux de renouvellement de la population)
- La revalorisation moyenne par année.

Cette analyse permet de montrer les liens entre ces grandeurs. Elle sera réalisée par genre.

Pour mémoire, $Turn\ over = \frac{(nombre\ d'entrants + nombre\ de\ sortants)}{(2 \times population\ totale)}$.

Analyse des effets entrants, sortant et revalorisation

Enfin, une seconde analyse permet d'étudier l'évolution de la pension moyenne entre deux années, N et N+1. Cette évolution est décomposée comme suit (cf. Drees : [Etudes et résultats n°270, novembre 2003](#))

$$\frac{PM_{(N)}}{PM_{(N-1)}} = \underbrace{\frac{PM_{(N)}}{PM_{(N)}^{pp}}}_{\text{Effet des entrants}} \times \underbrace{\frac{PM_{(N)}^{pp}}{PM_{(N-1)}^{pp}}}_{\text{Effet revalorisation}} \times \underbrace{\frac{PM_{(N-1)}^{pp}}{PM_{(N-1)}}}_{\text{Effet des sortants}}$$

Avec $PM_{(N)}$ = pension moyenne en N
 $PM_{(N-1)}$ = pension moyenne en N-1

² Point Agirc-Arrco=point Agirc/0,347791547

$PM^{PP}_{(N)}$ = pension moyenne en N des présents en N-1 et N

$PM^{PP}_{(N-1)}$ = pension moyenne en N-1 des présents en N-1 et N

Cet axe d'étude présente l'évolution de la pension moyenne annuelle selon ces trois effets.

Sur la période 2009-2020, on étudie la revalorisation³ du point Arrco jusqu'en 2018, puis la revalorisation du point Agirc-Arrco à partir de 2019 suite à la fusion de l'Arrco et de l'Agirc.

b. Evolution de la pension moyenne par génération 1941-1952

L'objet de cette partie est de vérifier si les nouveaux retraités renouvellent le stock de pensionnés avec de meilleures pensions. L'approche par génération permet d'éliminer les effets de composition démographique (effet taille de cohorte) et de mieux apprécier les effets des réformes des retraites appliquées, généralement, selon l'année de naissance des assurés.

Cette approche, complémentaire à celle par année, permet d'isoler les effets propres à chaque déterminant de la pension moyenne (décote, surcote, etc...) calculés dans le fichier Excel joint. Elle est également déclinée par genre.

La pension moyenne à 68 ans, demandée pour l'analyse, correspond à la pension moyenne que les retraités perçoivent à 68 ans (ou auraient perçu, dans le cas où ils seraient décédés avant leurs 68 ans⁴). Il s'agit donc de la moyenne des pensions perçues au moment du départ à la retraite revalorisées chaque année jusqu'aux 68 ans. Cette donnée permet de prendre en compte dans l'analyse l'effet des revalorisations des pensions.

Dans cette étude, les montants sont exprimés en euros courants.

Calcul de la pension à 68 ans :

Individu i_1 né en 1950, parti à la retraite à 62 ans en 2012, vivant l'année de ses 68 ans se verra appliquer à sa pension les revalorisations des années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

Individu i_2 né en 1950, parti à la retraite à 62 ans en 2012, décédé en 2014 se verra appliquer à sa pension les revalorisations des années 2013, 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018.

III- Résultats

a. Evolution de la pension moyenne par année sur la période 2009-2020

Représentation graphique

Les premiers résultats concernent la représentation graphique (**Graphique 1**, 2 et 3) des 3 indicateurs suivants : évolution annuelle de la pension moyenne, taux de turn-over, et revalorisation moyenne par année. Cette analyse est ventilée par genre et pour l'ensemble des pensionnés de l'Agirc-Arrco.

³ La revalorisation correspond à la valeur moyenne du point sur l'exercice.

⁴ Afin de ne pas exclure de l'analyse les retraités décédés avant leurs 68 ans.

Pour l'ensemble des pensionnés de l'Agirc-Arrco de droit direct (**Graphique 1**), on constate un taux de turn-over quasi-constant, autour de 4% sur la période 2009 à 2020.

En parallèle, le taux de revalorisation en euros du point de service Agirc-Arrco présente quelques variations (**Graphique 1**). Celles-ci sont liées aux décisions prises sur les paramètres du régime par les différents accords nationaux interprofessionnels (ANI) qui ont été négociés et mis en œuvre sur la période par les Partenaires Sociaux, et notamment celui portant sur la fusion des 2 régimes Arrco et Agirc en 2019. En conséquence et pour plus de simplicité, le point Agirc a été converti en point Agirc-Arrco sur la période 2009 à 2020.

En 2011 et 2012, la valeur de service du point Arrco est respectivement revalorisée de 1,8% et 2,3%. En 2013, l'accord national interprofessionnel (ANI du 13 mars 2013) sur les retraites complémentaires prévoit une revalorisation des pensions de 1,2% au titre de 2013 et une évolution en fonction des prix hors tabac moins un point sur les deux années suivantes⁵. L'ANI de 2015 prévoit à nouveau que pour les exercices de compétence de l'accord, la valeur de service des points des régimes sera indexée sur l'évolution des prix diminuée d'un point, sans pouvoir diminuer en valeur absolue. En conséquence, entre 2014 et 2017, la valeur de service du point est gelée à 1,2513 euros. Pour les années 2018, 2019 et 2020, la progression de la valeur du point s'établit (à chaque 1^{er} novembre de l'exercice) respectivement à 0,1%, 0,7% et 0,8%.

Toujours d'après le **Graphique 1**, le suivi de l'évolution de la pension moyenne en euros courants suit sensiblement la même évolution que celle de la valeur du point Agirc-Arrco.

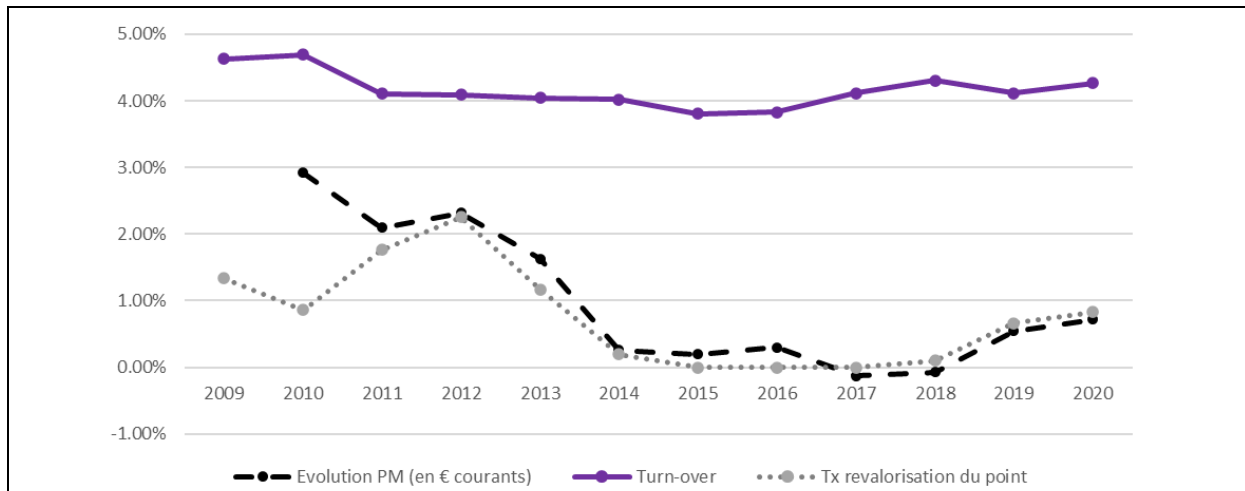
Le taux d'évolution de la pension moyenne de 3% en 2010 est biaisé à la hausse, il s'explique par les effets de bord lié au changement de source de données. En effet, on note une forte augmentation du nombre de pensionnés Agirc-Arrco entre 2009 et 2010. Le système d'information de l'Agirc-Arrco se mettant progressivement en place, l'exercice 2010 présente un meilleur taux de couverture que celui de 2009.

Cette même analyse pour les hommes pensionnés de l'Agirc-Arrco (**Graphique 3**) pousse aux mêmes conclusions.

En revanche, nous observons des effets différents pour les femmes pensionnées de l'Agirc-Arrco (**Graphique 2**). Le taux de turn-over est également quasi-constant autour de 4,0% contre 4,4% pour les hommes, mais l'évolution de la pension moyenne révèle des explications différentes de celle de la revalorisation du point. Sur la période, son taux d'évolution moyen est de 1,9% contre 1,0% pour les hommes, la revalorisation moyenne du point s'établissant à 0,8%.

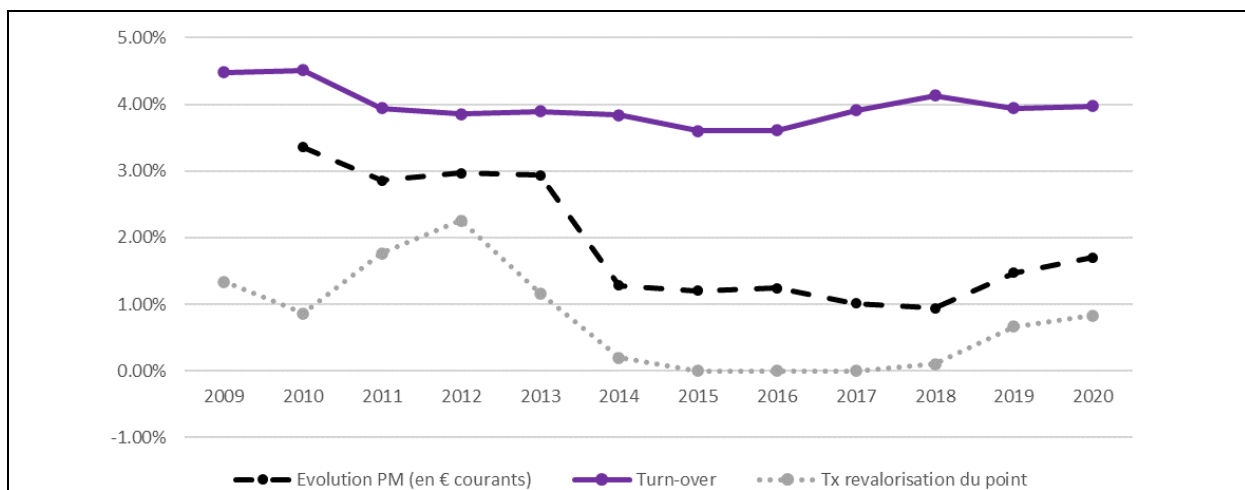
Ainsi, le turn-over des femmes pensionnées à l'Agirc-Arrco semble plus conduit à une augmentation de leur niveau de pensions que pour les hommes.

⁵ Texte de référence Agirc-Arrco : <https://www.agirc-arrco.fr/mediatheque-presse/documentation-institutionnelle/textes-de-referance/>



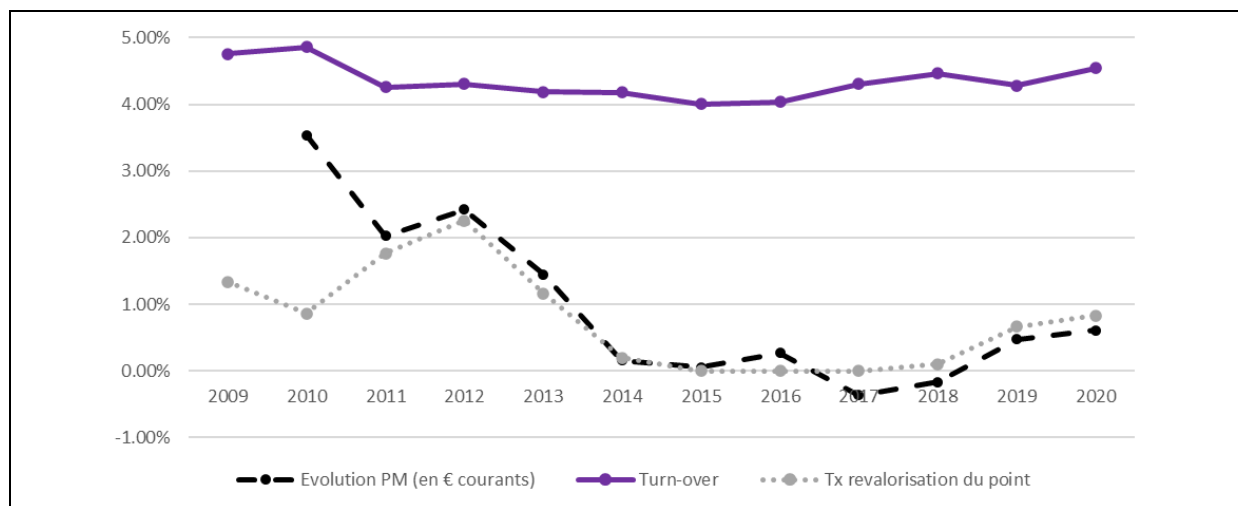
Graphique 1: Ensemble des pensionnés de droit direct de l'Agirc-Arrco - Indicateurs d'évolution de la pension moyenne (évolution annuelle de la pension moyenne, taux de turn-over, et revalorisation moyenne par année) entre 2009 et 2020.

Note de lecture : En 2014, le taux de turn-over est de 4% et l'évolution de la pension moyenne et du taux de revalorisation du point en euros proches de 0%.



Graphique 2 : Femmes pensionnées de droit direct de l'Agirc-Arrco - Indicateurs d'évolution de la pension moyenne (évolution annuelle de la pension moyenne, taux de turn-over, et revalorisation moyenne par année) entre 2009 et 2020.

Note de lecture : En 2014, le taux de turn-over est de 3,8%, de 1,3% pour l'évolution de la pension moyenne et proche de 0% pour le taux de revalorisation du point en moyenne annuelle en euros.



Graphique 3 : Hommes pensionnés de droit direct de l'Agirc-Arrco - Indicateurs d'évolution de la pension moyenne (évolution annuelle de la pension moyenne, taux de turn-over, et revalorisation moyenne par année) entre 2009 et 2020.

Note de lecture : En 2014, le taux de turn-over est de 4,2%, et l'évolution de la pension moyenne et du taux de revalorisation du point en moyenne annuelle en euros sont proches de 0%.

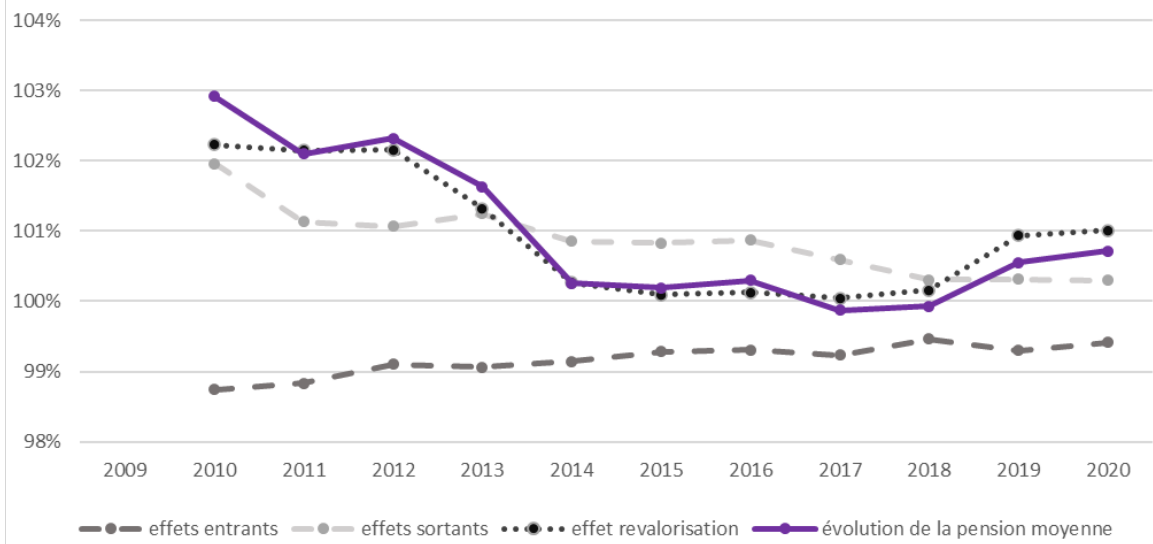
Analyse des effets entrants, sortants et revalorisation

L'analyse des évolutions de pensions entre 2009 et 2020 interroge sur le rôle des nouveaux retraités, des retraités décédés et des revalorisations.

Ainsi, une seconde analyse observe la **décomposition** de l'évolution de la pension moyenne entre deux années, N et N+1 en 3 effets : Effet des entrants, effet des sortants et effet des revalorisations.

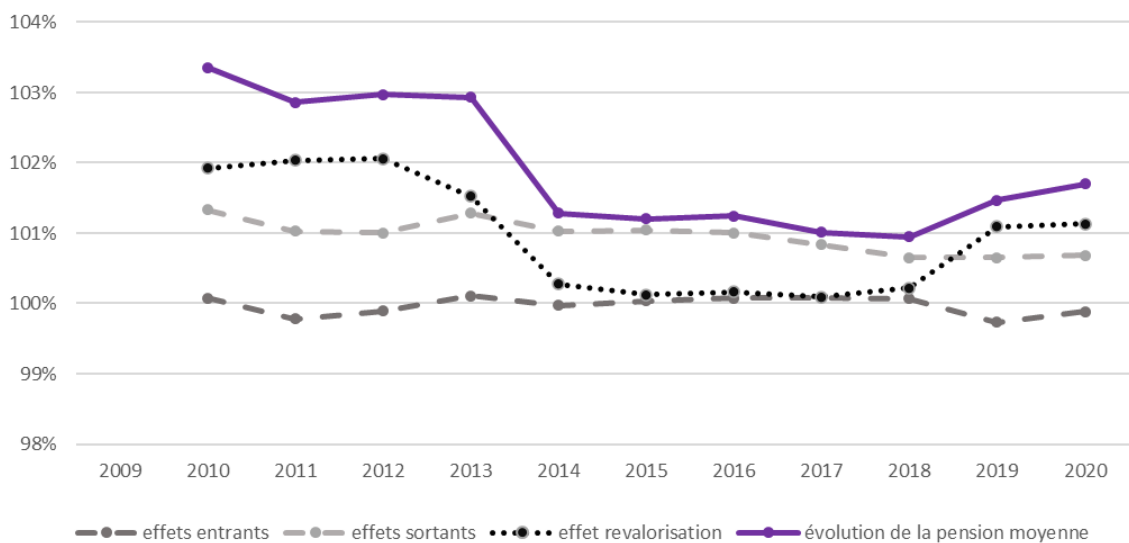
Nous constatons sur le graphique 4 que l'évolution de la pension moyenne est remarquablement superposée à l'effet de la revalorisation. Pour 2010, l'évolution de la pension moyenne ainsi que les effets sortants semblent être liés à la faible pension moyenne de 2009. Ceci est probablement dû aux effets de bords faisant suite à la montée en charge du système d'information.

Les effets entrants sont restés assez stable depuis 2009 avec un ratio de 0,99 (cf. exposé de la méthode page 2). Pareillement, les effets sortants sont également stables de 2011 à 2016 avec un ratio de 1,01. Par conséquent, la multiplication des effets entrants et sortants donne un ratio très proche de 1. Ce qui implique un très faible impact sur l'évolution de la pension moyenne par ces effets de 2011 à 2016. En revanche, on remarque une baisse des effets de sortants depuis 2017, ce qui a également fait baisser l'évolution de la pension moyenne plus que l'évolution des revalorisations.

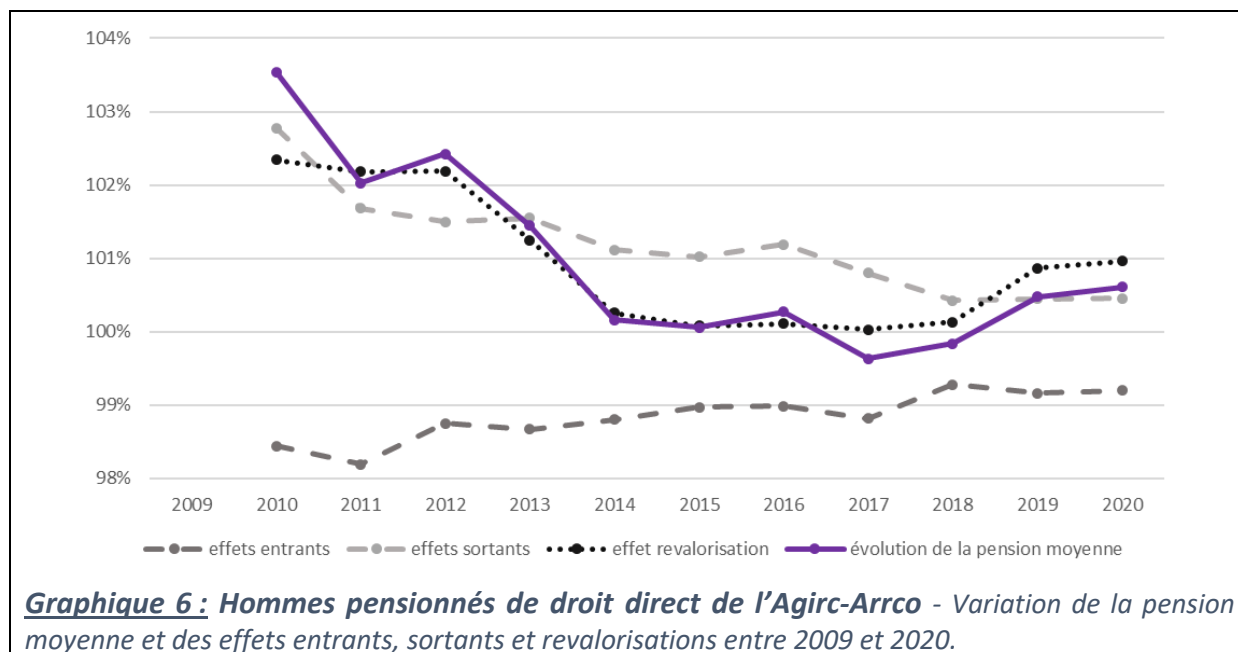


Graphique 4 : Ensemble des pensionnés de droit direct de l'Agirc-Arrco – Variation de la pension moyenne (effet général) et des effets entrants, sortants et revalorisation entre 2009 et 2020.

Note de lecture : En 2013, l'évolution de la pension moyenne est de 1,63% (101,63%-100%), les effets entrants sont évalués à 99,07%, les effets sortants sont de 101,25% et les effets revalorisations de 101,32%.



Graphique 5 : Femmes pensionnées de droit direct de l'Agirc-Arrco - Variation de la pension moyenne et des effets entrants, sortants et revalorisations entre 2009 et 2020.



Les effets d'entrées et de sorties sont calculés pour une année donnée. Par conséquent, la valeur du point n'a aucun impact sur la variation de ces effets. En revanche, la valeur du point a un impact sur l'évolution de la pension moyenne, par définition. Cette dernière prend en considération les pensions des mêmes allocataires présents sur 2 années mais avec une valeur du point qui peut être différente. Ainsi, lors du gel des points entre 2014 et 2017 l'effet revalorisation est proche de 1.

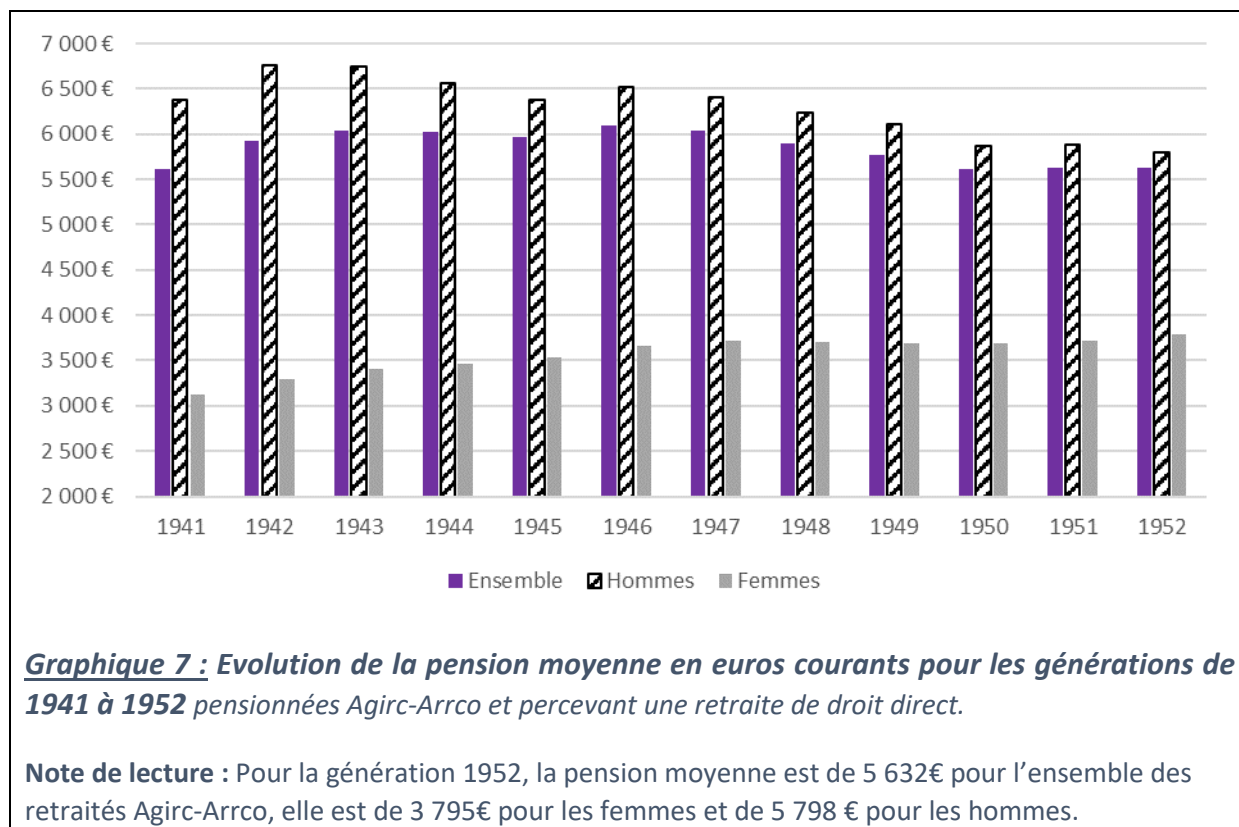
b. Evolution de la pension moyenne par génération 1941-1952

La seconde approche par génération a pour objet de vérifier l'impact des nouveaux retraités sur les pensions du stock de retraités. Pour cette analyse, l'axe d'étude choisit est la pension moyenne observée à 68 ans (Graphique 7). Conformément aux recommandations du COR, les éléments sont transmis en euros courants, mais il conviendrait peut-être de réaliser cette approche **via la notion de compte de points Agirc-Arrco (cf. fichier de travail de restitution Excel)**.

Nous observons entre la génération 1941 et 1952, un écart de 21,4% de la pension moyenne des femmes pensionnées à l'Agirc-Arrco, elle passe de 3 127€ à 3 795€. Cet écart est seulement de +0,3% pour l'ensemble des pensionnés Agirc-Arrco.

En revanche, nous constatons un écart inverse de 1,8% de la pension moyenne chez les hommes passant 7 508€ pour la génération 1941 à 7 372€ pour la génération 1952. Et cela, malgré les fréquentes revalorisations du point Agirc-Arrco entre 2009 et 2020, il a été revalorisé de +7,8%.

Outre les effets générationnels et de rendement des régimes, cette baisse peut s'expliquer par des impacts règlementaires comme les majorations familiales. On dénombre moins de pensionnés hommes percevant une majoration pour enfant. En effet, pour la génération 1941, ils sont 42,0% à percevoir une majoration contre 38,2% pour la génération 1952, soit -3,8 points entre ces générations. Cette valeur est de 0,4 point pour les femmes.



IV- Conclusion

Cette étude permet de mettre en avant certains effets sur l'évolution des pensions Agirc-Arrco. L'impact le plus fort est la revalorisation du point entre 2009 et 2020. En effet, quelle que soit l'approche étudiée, la pension moyenne suit la revalorisation du point Agirc-Arrco. Nous observons ainsi les impacts des revalorisations du point entre 2009 et 2013, du gel du point entre 2014 et 2017, ainsi que des nouvelles revalorisations depuis 2018 sur les pensions moyennes.

L'approche hommes/femmes permet également de mettre en avant des facteurs sociologiques : le nombre de femmes pensionnées à l'Agirc-Arrco s'accroît (+30,9%) et leurs pensions moyennes augmentent de près de 23,0% depuis 2009. Ces valeurs pour les hommes sont plus mesurées, respectivement de +14,3% et +10,9%. Ce constat est confirmé par la seconde approche par génération.

Enfin, les taux de turn-over sont constants sur la période (2009-2020), le roulement des effectifs Agirc-Arrco semble peu impacter les évolutions de pensions des hommes contrairement à celles des femmes. Ce que semble confirmer l'approche entrées-sorties.